



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 116387

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant l'emploi et le chômage des jeunes. Les auteurs de cette note préconisent « de veiller à ce que le développement de l'alternance concerne tous les niveaux de formation et s'appuie sur une amélioration de l'accueil et des conditions de vie des jeunes en alternance (logement, aide au permis de conduire...) ». Il souhaite donc qu'il lui indique d'une part les mesures déjà mises en oeuvre par le Gouvernement en matière d'alternance et les dispositifs qui pourraient être adoptés prochainement pour favoriser plus encore le travail en alternance des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116387

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8492

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)